

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	9

Vote	
A l'unanimité des membres présents	
Pour : 9	
Contre : 0	
Abstention : 0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE RIOM

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2024, le 14 Décembre à 10:00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTFERMY s'est réuni à la Salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LONGCHAMBON Vladimir, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis de manière dématérialisée ou, par écrit à leur domicile aux conseillers municipaux qui en ont fait la demande, le 09/12/2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 09/12/2024.

Présents : M. LONGCHAMBON Vladimir, Maire,

Mme CHAUVY Christiane,

MM : ARNAUD Daniel, FAURE Pascal, LEMAITRE Guy, NOALHAT Alexandre, ROBERT Claude

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : CONDAT Daniel à M. NOALHAT Alexandre, POURTIER Stéphane à M. FAURE Pascal

Excusé(s) : Mme CHARRETON Amandine

Absent(s) : Mme CHABERT Nadège

A été nommé(e) secrétaire : M. LEMAITRE Guy

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

2024_07_01 – TRAVAUX DE VOIRIE - PROGRAMME 2025

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT :

- la nécessité de réaliser des travaux de voirie pour l'amélioration et la sécurisation des infrastructures communales ;

EXPOSE DE M. LE MAIRE :

M. le Maire présente le projet de Travaux de voirie Programme 2025 et les montants estimatifs sur la base des devis recueillis :

1. *Chemin de la Pareuche (virage du haut) :*

- Curage d'un fossé ; Fourniture, Transport et mise en œuvre de 0/31.5 basaltique ; Fourniture, transport et mise en œuvre de grave bitume ; Réalisation d'un bicouche.
Montant estimatif HT : 5 080 € (TTC : 6 096 €).

2. *Chemin de la Pareuche (partie principale) :*

- Transfert de matériel ; Curage de fossé, Reprise et évacuation des eaux pluviales avec pose de deux têtes de sécurité . Fourniture et pose de caniveaux CC2 sur un lit de béton, Nettoyage et balayage de la voirie ; Fourniture, transport et mise en œuvre de grave bitume ; Mise à la côte d'une chambre télécom ; Réalisation d'un bicouche.
Montant estimatif HT : 39 366 € (TTC : 47 329,20 €).

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 20 DEC 2024



ID : 063-216302380-20241214-2024_07_01-DE

3. *Divers travaux au niveau de la Route du Stade et de la Rue du Volcan :*
- Reprise des bords de voirie en raison de problèmes d'évacuation des eaux ;
Montant estimatif HT GLOBAL : 7 170 € (TTC : 8 604 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

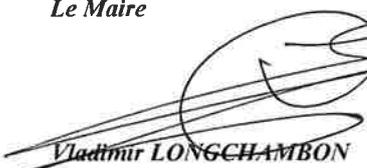
1. **DONNE UN ACCORD DE PRINCIPE** sur le programme de travaux de voirie pour l'année 2025 tel que présenté, sous réserve des ajustements budgétaires lors du vote du budget annuel
2. **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres devis afin d'affiner les estimations des coûts et garantir une meilleure gestion financière des projets ;
3. **DONNE TOUS POUVOIRS** à M. le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la préparation des projets, notamment la consultation des entreprises et la collecte des devis complémentaires.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 18/12/2024

Le Maire


Vladimir LONGCHAMBON

Le secrétaire de séance



Guy LEMAITRE